

# *L'enseignement technique de qualification (TQ)*

## *Option technicien en informatique (PEQ)*

<b>Formation commune</b>	<b>18h</b>
Religion catholique	2h
Français	4h
Formation historique et géographique	2h
Mathématiques	2h
Formation scientifique	2h
Langue moderne : Anglais	4h
Education physique	2h

<b>Cours d'option</b>	<b>14h</b>
Informatique appliquée	8h
TP (Travaux Pratiques) informatique	6h

Le technicien en informatique intervient dans trois domaines : le matériel (Hardware), les réseaux (Networking) et les applications (Software).

Le technicien pourrait avoir les missions suivantes :

- Montage et installation d'ordinateurs
- Dépannage d'ordinateurs
- Installation et configuration de réseaux
- Configuration de logiciels
- Sécurisation du parc informatique

Voir d'autres missions en lien avec le parc informatique.

Deux cours permettent cet apprentissage, le cours d'informatique appliquée à raison de 10h par semaine et le cours de travaux pratique informatique à raison de 4h par semaine.

Le cours d'informatique appliqué permet d'acquérir au regard de situation concrète les aptitudes et savoirs. Le cours de travaux pratiques permet quant à lui de mettre en pratique les contenus abordés durant le cours d'informatique appliquée de manière concrète.

Voici trois situations qui pourraient être abordées lors de la première année de formation.

- Assembler, configurer et dépanner en atelier un poste de travail et des équipements réseau & système
- Diagnostiquer et résoudre un dysfonctionnement
- Installation et configuration d'un réseau informatique d'entreprise